

**Avis public est donné par la soussignée :**

Lors de la séance ordinaire tenue le 11 décembre 2017, le conseil de la municipalité de Notre-Dame-des-Neiges a adopté une résolution relativement au calendrier des séances ordinaires du conseil pour l'année 2018. Lesdites séances se tiennent au Centre Communautaire, situé au 17, rue de l'Église à Rivière-Trois-Pistoles. Voici les dates et les heures fixées :

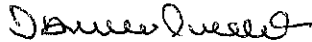
Résolution 12.2017.268      **Dépôt projet calendrier des séances du conseil de 2018**

Attendu que l'article 148 du Code municipal du Québec, amendé par le projet de Loi 82 sanctionné le 12 juin 2008, prévoit que le conseil doit établir, avant le début de chaque année civile, le calendrier de ses séances ordinaires pour la prochaine année, en fixant le jour et l'heure du début de chacune;

Il est proposé par monsieur Gilles Lamarre et résolu à l'unanimité des conseillers présents que la municipalité Notre-Dame-des-Neiges adopte le calendrier des séances ordinaires pour l'année 2018, comme ici-bas :

Lundi 15 janvier	à 19h30	Lundi 9 juillet	à 19h30
Lundi 12 février	à 19h30	Lundi 13 août	à 19h30
Lundi 12 mars	à 19h30	Lundi 10 septembre	à 19h30
Lundi 9 avril	à 19h30	Mardi 9 octobre	à 19h30
Lundi 14 mai	à 19h30	Lundi 12 novembre	à 19h30
Lundi 11 juin	à 19h30	Lundi 10 décembre	à 19h30

Donné à Notre-Dame-des-Neiges, ce 13 décembre 2017



Danielle Ouellet, adjointe au directeur général et greffière

---

CERTIFICAT DE PUBLICATION

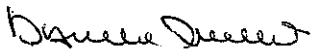
Réf : **Calendrier des séances du conseil de 2018**

Je soussignée, Danielle Ouellet, adjointe au directeur général et greffière de la municipalité de Notre-Dame-des-Neiges, certifie sous mon serment d'office, que j'ai publié le 13 décembre 2017 l'avis annexé aux présentes en affichant une copie certifiée à chacun des endroits suivants, à savoir :

- sur le tableau situé à l'entrée principale de bureau municipal;
- sur le tableau destiné à l'affichage public situé près de la porte principale de l'église catholique de Rivière-Trois-Pistoles.

Entre 11h00 et 18h00

En foi de quoi, ce certificat de publication est donné, ce 13 décembre 2017.



Danielle Ouellet, adjointe au directeur général et greffière